

Privas, le 13 décembre 2017

AVIS D'ATTRIBUTION

*ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES
Marché sur procédure adaptée n° 2017-10-01*

Le syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse communique qu'à la suite de l'avis d'appel public à la concurrence du 31 octobre 2017 (procédure adaptée), relatif à la souscription d'un **contrat d'assurance garantissant tout ou partie des risques financiers liés à la protection sociale statutaire de son personnel titulaire et stagiaire affilié à la CNRACL**, le marché a été attribué le 13 décembre 2017 au groupement SOFAXIS (route de Creton, 18110 VASSELAY) et CNP ASSURANCES (4 place Raoul Dautry 75716 PARIS Cedex 15) pour l'option 1 « Garanties similaires au contrat de 2017 » (Accident du travail, Maladie professionnelle, Décès, Congé de longue maladie, Congé de longue durée, Sans franchise) au taux de 3,48 %.



Le Président,

Paul BARBARY.

